



# FICHE 2

## Aide aux structures permanentes d'entrainement

# FICHE 2 : Aide aux structures permanentes d'entrainement

## PRÉSENTATION

Une aide départementale est attribuée aux structures départementales d'entrainement à l'attention exclusive des jeunes costarmoricains afin d'inciter à la structuration de la filière d'accès au Haut Niveau.

## CONSTITUTION DU DOSSIER

- + Fiche 2 complétée (Une fiche par structure)
- + Document fédéral attestant que la structure s'inscrit dans le Projet de Performance Fédéral (PPF) ou participe à la formation des athlètes en vue d'intégrer les structures du PPF
- + Dossier de présentation de la structure
- + Budget prévisionnel pour la saison en cours
- + Liste des sportifs inscrits dans la structure précisant : Nom, Prénom, Age, Niveau de pratique, Club et Ville du domicile
- + Bilan financier et sportif de la saison précédente

**ATTENTION :** lorsque la discipline dispose d'une structure sur le département, qui n'est pas gérée par le comité, merci de transmettre ce dossier au gestionnaire. Les sections sportives scolaires ne sont pas concernées.

## STRUCTURE

Nom de la structure :	<input type="text"/>		
Organisme gestionnaire :	<input type="text"/>		
Adresse :	<input type="text"/>		
Code postal :	<input type="text"/>	Ville :	<input type="text"/>
Lieux d'entrainement :	<input type="text"/>		
Nom du responsable :	<input type="text"/>		
Téléphone :	<input type="text"/>	Mail:	<input type="text"/>